

7°. Qu'une somme de £ 25- soit accordée aux Dames Ursulines de Québec, pour le soutien de l'école Irlandaise de leur maison.

8°. Qu'une somme de £ 40- soit remise à Sa Grandeur L'Evêque de Tennesse pour l'entretien d'un Missionnaire dans les Townships du District de Montréal.

9°. Qu'une somme de £ 50- soit livrée à Mr. Cooke pour le Missionnaire, et les Chapelles de Ste. Catherine de Fossambault, de Valcartier et du Lac de Beau-Port.

10°. Qu'une somme de £ 12. 10- 0 soit allouée à Mr. le Curé du Faux-bourg St. Roch, pour encourager l'instruction des pauvres enfans de sa Paroisse.

11°. Qu'une somme de £ 20 soit remise à Mr. J. B. Paquin, pour les besoins pressans de Mr. Janv. Leclerc, Prêtre infirme.

12°. Qu'une somme de £ 15- soit donnée pour aider le Missionnaire de Percé à desservir sa Mission.

13°. Qu'une somme de £ 10- soit remise à Mr. le Curé de St. Eustache pour encourager, en sa Paroisse, la Bâtisse d'une Maison d'école de Sœurs de la Congrégation.

14°. Qu'une somme de £ 16 soit donnée au Collège de St. Hyacinthe.

15°. Qu'une somme de £ 16. 10. 4 soit donnée pour aider la Bâtisse du Séminaire de Nicolet.

16°. Que la somme de £ 25- allouée par le Bureau de l'Année précédente pour l'Impression d'un petit manuel de controverse et de prières, n'ayant pas été déboursée, soit remise, pour le même objet, à Monseigneur le Coadjuteur.

17°. Que la collection des règles en vigueur de la Société, présentées au Bureau, ainsi qu'une liste alphabétique de tous les associés, soient imprimées; (300 copies,) et distribuées aux Memdres de la Société.

18°. Que l'avis donné par Mongr. le Président au Bureau de l'Année dernière soit amendé et conçu en ces termes: l'Assemblée ordinaire de la Société se tiendra tous les ans, (aux Trois-Rivières, suivant la V. Rés. du Bur. 1828,) le mercredi tombant le premier ou le plus près du premier septembre.

Ensuite le Bureau a procédé par scrutin à l'Election de ses Officiers pour les trois Années suivantes; et ont été Elus: Secrétaire, Mr. Cooke; Vice-Secrétaire, Mr. J. Frs. Gagnon; Trésorier, Mr. Cadieux; Vice-Trésoriers, Messrs. Desjardins, et Iga. Bourget.

FAIT et passé au Presbytère des Trois-Rivières, le jour et An que dessus et ont signé, lecture faite.

(Signé)

✠ BERN. CL. EV. DE QUEBEC, Président.

THOMS. COOKE Ptre. Secrétaire.

COMPTE